

## Occitanie : près d'1 habitant sur 3 a déjà conduit avec un taux d'alcoolémie trop élevé

La Dépêche, 06/12/2016



Présent dans près d'1/3 des accidents mortels en 2015, l'alcool est l'une des principales causes de mortalité sur les routes de France. Face à ce constat, les associations Prévention Routière et Attitude Prévention ont conduit une grande enquête pour connaître les habitudes de consommation d'alcool des Français et leurs modes de déplacement lors de sorties festives. Menée au niveau national et régional, l'étude révèle une prise de risque encore trop élevée de la part des Occitans.

72 % des habitants d'Occitanie sortent au moins une fois par mois (68 % au national), principalement chez des amis, au restaurant ou chez des membres de leur famille.

80 % des habitants de la région utilisent le plus souvent un véhicule personnel pour ces sorties festives (75 % au national), que ce soit en tant que conducteur ou en tant que passager.

88 % des Occitans qui se rendent en sorties festives y consomment de l'alcool, en moyenne 3,1 verres (idem national), avec une consommation plus importante chez les hommes (3,4) (3,6 au national). Les principales boissons consommées lors de ces sorties sont le vin (65 %), la bière (57 %) et les apéritifs (40 %). 30 % des habitants de la région considèrent la consommation d'alcool indispensable à la réussite de ces sorties (contre 29 % au national). Enfin, 70 % des habitants d'Occitanie pensent que boire à l'occasion d'une sortie festive fait partie des habitudes culturelles régionales (69 % au national). Pour 35 % des habitants, ne pas consommer d'alcool lors de ces occasions est même mal perçu par les autres (38 % au national).

85 % des Occitans redoutent un accident provoqué par un autre conducteur alcoolisé, notamment les nuits de week-end (83 % au national). Données préoccupantes au niveau régional, 32 % déclarent avoir déjà conduit en pensant avoir dépassé la limite légale (30 % au national) et 26 % sont déjà montés dans un véhicule alors qu'ils estimaient que le conducteur avait dépassé ce taux (27 % au national). Malgré cette conscience des risques, la législation sur l'alcoolémie au volant est encore mal connue. Ainsi, seuls 35 % des habitants savent que le taux maximal autorisé pour conduire est de 0,5 g/l de sang<sup>2</sup> (39 % au national) et 57 % connaissent la limite de 2 verres (idem national).